

## L'ÉGLISE DE BLAISON (2)

**Chapitre et paroisse.** — Avant la Révolution, l'église de Blaison était à la fois collégiale et paroissiale. Un chapitre, composé primitivement de quatre chanoines et de dix chapelains y chantait chaque jour l'office divin avec messe chantée et vêpres solennelles, et acquittait un nombre déterminé de messes aux intentions des fondateurs. Par ailleurs, un curé exerçait les fonctions ordinaires, instruisait les fidèles, administrait les sacrements et faisait les sépultures, aidé souvent par les chanoines ou les chapelains dont l'un était son vicaire. Le dimanche, outre les messes libres, il y avait une première messe paroissiale et deux messes chantées, celle du chapitre et celle de la paroisse, à heure fixe et destinées à tous les fidèles.

L'autorité du chapitre dans l'église était supérieure à celle du curé. L'autel du chœur était réservé aux offices du chapitre. Le curé faisait toutes ses cérémonies, mêmes les messes du dimanche et les services des chanoines défunts, à un autre autel, l'autel de la paroisse.

**Les stalles.** — C'est pour recevoir les chanoines, les chapelains, le curé et les ecclésiastiques étrangers qui venaient assister aux offices du chapitre que furent construites, au XV<sup>e</sup> siècle, les quarante magnifiques stalles qui, sont le principal ornement de notre église. De l'avis du savant M. de Farcy, elles n'ont pas été faites pour l'emplacement qu'elles occupent actuellement ; leurs angles devaient contourner des colonnes plus grosses. Mais où étaient-elles primitivement ? On ne voit aucune place convenable dans l'église. Tout fait croire qu'elles furent mises d'abord dans le chœur primitif, démoli vers 1855, et d'abord réservé au chapitre.

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Louis de Cheverue, seigneur de la Boutonnière, qui était prêtre et prieur-curé de Tiercé, en même temps qu'il fit construire la chapelle de la Boutonnière, bénite en 1688, fit placer dans l'église de Blaison un autel à la romaine, et ce fut, sans aucun doute possible alors, que les stalles furent placées où elles sont actuellement, à portée de cet autel. Le chœur de la cathédrale d'Angers fut transformé de la même façon, quelques années plus tard. Le déplacement des stalles entraîna celui de la porte de la sacristie, qui est tournée de biais à cause de la longueur des stalles ; en face, on voit condamnée une cavité dans le mur qui pouvait être un placard ou abriter quelque monument comme ceux qu'on voit dans le transept de la cathédrale d'Angers. De la même époque sont l'appui de communion, ou Sainte-Table, et la chaire à prêcher (*en marge en écriture manuscrite : de 1804*). Il semble qu'il y eut alors toute une transformation dans l'aménagement de l'église.

Les stalles sont restées depuis à la même place, avec les fines découpures qui les couronnent, les figures grotesques qui les séparent, les sculptures de leurs miséricordes. Aucun de ces ornements n'est répété deux fois. Primitivement, les quatre panneaux qui les terminent étaient ornés des statues des quatre évangélistes. Ces statues ont été sciées et enlevées à l'époque de la Révolution. De légers clochetons qui surmontaient la boiserie ont aussi disparu, enlevés probablement quand on a placé les tableaux au-dessus des stalles. Les stalles sont classées comme monument historique depuis 1853.

**Les autels.** — Notre grand autel actuel, en pur style Louis XIV, est celui qui fut placé par l'abbé de Cheverue pour les offices du chapitre (*en marge en écriture manuscrite : Faux il date de 1823*). Le tabernacle possédait un couronnement en bois, formant une sorte de trône ou d'exposition, supprimé pour placer la grande croix qui, avec les six grands chandeliers, compose la garniture actuelle de cet autel.

Il y avait en outre l'autel de la paroisse. Était-ce l'un des autels du transept ? L'assistance n'aurait guère pu suivre les cérémonies. N'était-il point plutôt dans la nef, le long du mur du clocher ? L'élévation de son tabernacle et de son retable pourrait expliquer l'interruption en cet endroit de la corniche qui se déroule tout autour de la nef.

Les seigneurs de Chemant avaient leur sépulture devant l'autel de saint Avertin, jusqu'en 1661, où ils obtinrent le droit de se faire enterrer dans la chapelle qu'ils firent alors construire à Chemant même.

Les seigneurs de la Boutonnière avaient leur enfeu dans la chapelle des Chevaliers près de la sonnerie, devant l'autel de Notre-Dame de Pitié. Cet autel devait être assez élevé et encastré dans le mur, car à cet endroit, l'alignement est rétabli avec une couche de mortier.

En 1661, M. François Baudriller, curé de Blaison, fut enterré « devant l'autel de paroisse ». Cette mention spéciale est un motif de plus de croire que cet autel n'était pas dans le transept, où les enfus des seigneurs de la Boutonnière et de Chemant devaient plutôt se faire pendant l'un à l'autre.

Depuis la Révolution, la présence d'un seul ou de deux prêtres rendait inutile un si grand nombre d'autels. On conserva pour l'ornementation, outre le maître-autel du chœur, ceux des transepts, dédiés à la sainte Vierge et à saint Aubin. Les deux petits autels actuels tout en marbre, avec leurs statues, ont été placés à la fin de l'année 1893.

**Les statues.** — Le *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, œuvre de Célestin Port, dit qu'en déblayant l'ancien cimetière qui entourait l'église et servit jusqu'en 1835, on a trouvé enterrées plusieurs remarquables statues de saints, entre autres, une tête de moine avec capuchon, une autre portant le diadème, une sainte Catherine, un saint Laurent, du XV<sup>e</sup> siècle. Il est regrettable qu'elles aient disparu depuis.

Une souscription paroissiale (1885) a permis de placer les statues du Sacré-Cœur et de saint Joseph à l'entrée du chœur, remplaçant m'a-t-on dit, un saint Pierre et un saint Paul. Les statues des petits autels et de N.-D. de Lourdes remontent à 1893 ; les groupes de Notre-Dame de la Salette, de sainte Anne et de saint Antoine suivirent de près. Sainte Jeanne d'Arc a été bénite le 7 août 1910 ; la plaque commémorative des Morts de la guerre, le 7 novembre 1920.

J'ignore à quelle date remontent l'*Assomption* du chœur et le grand Crucifix de la nef, dont le Christ est tombé dans la nuit du 25 au 26 décembre 1916.

**Peintures et tableaux.** — Les clefs de voûte, les figurines des voûtes, le coq, les deux écussons du chœur (celui de gauche, aux armes de Pie IX) ont été peints du temps de M. Ménard, mort en 1873.

M. Jean-Guy Petit, baron de Blaison et vicomte de Chemellier, qui cultiva la peinture pendant toute sa longue vie a donné les nombreux tableaux qui garnissent et ornent les murs de l'église. La plupart reproduisent des tableaux célèbres. En voici la liste. Au-dessus des fonts baptismaux, *saint Jean-Baptiste* ; en face *saint André* ; vis-à-vis du Crucifix, *saint Charles Borromée* ; à la travée suivante, *le Martyre du vieil Éléazar* ; en face, la *Vierge*, de Murillo ; dans les transepts, au nord, *la Femme adultère*, *saint Michel*, *le Recouvrement de Jésus* ; au midi, *le Retour d'Égypte*, une *Descente de croix* et une *Pentecôte* ; dans le chœur, en commençant par le nord, *la Cène*, *la Remise du pouvoir des clefs à saint Pierre*, *saint Jean-Baptiste baptisant dans le Jourdain*, *Jésus et la pécheresse au repas du pharisien* ; un *Baptême* administré par un pape en présence de cardinaux ; une *Confirmation*, une *Extrême-Onction*, un *Mariage*, d'après les rites antiques.

**Les vitraux.** — Outre les grisailles de la façade, l'église possède dans le chœur deux vitraux, ayant chacun trois médaillons. A gauche, l'*Annonciation la Nativité* et le *Couronnement de la sainte Vierge* ; au bas, les armes des Petit de Chemellier ; à droite, *la Condamnation de Jésus par Pilate*, le *Crucifiement* et la *Résurrection* ; au bas, les armes des Guérin du Grandlaunay.

**Les cloches.** — Foulques Nerra, en fondant l'église, la dota de cinq cloches, la voûte du clocher et la charpente du beffroi en gardent les traces. Le temps et les événements ont détruit ces cloches. Nous en avons actuellement deux. La grosse porte cette, inscription : « Claude est mon nom, nommée par hault et puissant Seigneur Claude de Marbœuf chevalier, premier président au semestre d'aougt, au Parlemant de Bretagne, baron de Blaison, etc., 1655 ». Le premier baptême pour lequel elle sonna, le 29 octobre 1655, fut celui d'un enfant appelé Jean Chartier.

La petite cloche porte cette inscription. : *Ex dono J.Lejau. J'ai eu pour parrain M. J.-G.-R. Petit, vicomte de Chemellier et pour marraine Mlle M.-A. de la Tribouille de Beczon, représentée par Mme E.-M. Le Grand la Liraye, 1844.* » Il est surprenant que son nom ne soit mentionné nulle part. Donnée par testament par M. J. Lejau, elle fut fondue à Angers par Guillaume Besson, et livrée le 21 juillet 1844 et pèse 393 kilos 500.

**Le dallage et les chaises.** — M. le Curé Bourasseau fit faire, dans ses dernières années, la grande allée de l'église, en ciment. Le carrelage tout usé et les vieux bancs vermoulus qui garnissaient l'église depuis au moins l'époque du Concordat, furent remplacés par un dallage en ciment et de belles chaises neuves à la fin de l'année 1901. Ces travaux décidés du temps de M. Delaunay, furent achevés après l'arrivée de M. Brin. M. Raphaël Renard en dirigeait l'exécution. .

Me sera-t-il permis de compléter ce travail, de remplacer les carreaux usés du chœur et des chapelles et les marches d'ardoises bien détériorées aussi ?

C'est mon désir. Mais les prix ne sont plus ceux d'autrefois ! Toutefois avec du temps et de l'argent, pourquoi n'aboutirait-on pas ?

L. POIRIER.

*Blaison, 21 novembre 1922.*